

provient de l'abaissement de la natalité; tous les États de l'Amérique du Nord et le Haut-Canada lui-même sont infectés de ce fléau, qui dévore aussi la France d'Europe. Or il paraît que les Irlandais, qui sont en Amérique de grands admirateurs de la civilisation yankee, ont eux aussi versé dans cette ornière en une certaine mesure, et il résulte de plusieurs renseignements qui nous sont parvenus, que la natalité s'est réduite fort notablement parmi les Irlandais, à tel point que dans certaines régions, c'était l'immigration, et non pas les naissances, qui constituait il y a vingt-cinq ans le principal facteur de l'accroissement des catholiques anglais, dans le Canada comme aux États-Unis. C'est donc de là que vient, en partie, la diminution toujours croissante de la progression de l'élément anglo-catholique.

La deuxième cause d'infériorité dans le progrès des Irlandais provient de leur caractère et de leur nature d'esprit : esprit brillant, mais fougueux plutôt que raisonnable ; chez eux l'imagination et l'entraînement l'emportent de beaucoup sur les facultés plus modestes du sens commun et de la réflexion ; ils sont assez naturellement éloquents, et il y a beaucoup de poésie dans leur âme, mais il s'y trouve moins d'ordre méthodique, et ils ont peu d'aptitude pour organiser les hommes, de même que pour régler le développement des forces morales et intellectuelles ; aussi est-il généralement admis que les catholiques anglais ont eu à supporter des déperditions considérables qui n'ont pas peu contribué à la faiblesse de leurs progrès.

Les Canadiens, au contraire, tout en conservant une puissance de natalité supérieure, possèdent une intelligence plus réfléchie, plus analytique, qui se montre dans l'agencement habile de leurs institutions religieuses, de leurs maisons d'éducation, aussi bien que dans l'organisation si rapide de leurs colonies.

Voilà ce qui explique la lenteur relative des catholiques anglais dans leur développement. Non seulement ceux-ci se trouvent ainsi retardés, mais ce retard alourdit en outre la marche de ceux qui vivent avec eux ; on peut affirmer en effet que, sans leur coopération plus bruyante qu'utile, le nombre des catholiques, dans les provinces d'Ontario et du Nouveau-Brunswick, serait presque le double de celui qu'a présenté le recensement de 1831. Si l'on avait su attirer, grouper et établir dans ces deux provinces, l'émigration si considérable des Canadiens français, combien d'entre eux qui ont été se disperser aux États-Unis, eussent